

PROSPER DE HAULLEVILLE

(1856)

DE HAULLEVILLE, *Prosper*, était né à Luxembourg le 28 mai 1830. Docteur en droit et en philosophie, il publia au sortir de ses études universitaires une *Histoire des communes lombardes* qui lui valut le prix quinquennal des sciences politiques et morales. En 1856, il fut appelé à remplacer M. Hubert Brasseur, professeur de droit naturel à l'Université de Gand.

Démissionnaire l'année suivante sous le ministère Rogier-Frère, il s'occupa dès lors de journalisme et d'études littéraires, juridiques, philosophiques et historiques. De 1863 à 1870, il fit paraître plusieurs ouvrages : « Les catholiques et les libertés constitutionnelles; — les Institutions représentatives en Autriche; — l'Hypothèse matérialiste; — les Allemands depuis la guerre de sept ans —; de l'Enseignement primaire en Belgique, » etc. etc.. En 1878 parut son étude sur « l'Avenir des peuples catholiques ».

Rédacteur en chef du Journal de Bruxelles et de la Revue générale, il se signala à l'attention du public par de nombreux articles sur la politique et la littérature. Dans son étude « La définition du droit », parue en 1879 il se montra philosophe et juriste.

Le baron de Haulleville s'acquit une juste réputation d'écrivain, non seulement en Belgique mais à l'étranger où il collabora à plusieurs revues. Esprit ouvert à toutes les questions actuelles, il aborda les sujets les plus divers avec une égale compétence. Aucun genre ne répugnait à son talent. Il se révéla tour à tour philosophe, juriste, politique, et poète. Il occupe parmi les littérateurs belges une place prépondérante. Quoique Allemand d'origine il maniait une plume toute française.

J. HALLEUX.